



## Fonctionnement des ateliers pédagogiques du *Förderverein* Année scolaire 2017/18



### Définition :

- Activités périscolaires proposées par des intervenants extérieurs à l'établissement au sein de l'école de Giesing, concernant les élèves de maternelle et de l'élémentaire.
- Cours de religion pour les élèves de l'élémentaire

Ces ateliers sont une activité du *Förderverein*, association de soutien de l'établissement qui en assure la gestion administrative et financière et qui fait l'objet d'une convention.

### 1/ Préinscription des élèves aux ateliers (2 ateliers maximum par enfant !):

**Préinscription :** 26 – 27 juin 2017

Le 19.06, un tableau synthétique des ateliers et leurs descriptions seront diffusés sur le site internet [www.lycee-jean-renoir.de](http://www.lycee-jean-renoir.de) (onglet « Maternelle-Elémentaire », rubrique « périscolaire ») et affichés le 26.06 à l'entrée centrale.

**Début des ateliers :** semaine 40 (**02 - 06 octobre 2017**)

**Fin des ateliers :** semaine 25 (**18- 22 juin 2018**)

Les parents intéressés devront préinscrire leurs enfants aux ateliers directement auprès des intervenants, soit par téléphone, soit par e-mail. Merci de ne pas contacter les intervenants avant le 26.06 ! La date de prise de contact n'est pas un critère de sélection déterminant. Les familles recevront la réponse (positive ou négative) au plus tard le 29.06.2017.

Les parents s'engagent à verser **une avance de 100€ (non remboursable en cas de rétractation ultérieure) à l'intervenant.** Cet engagement financier, effectué après confirmation de l'inscription -au plus tard le 03.07.2017-, tiendra lieu de validation.

### 2/ Coûts de l'atelier :

Les parents payent leur participation financière directement à l'intervenant et **s'engagent pour l'année**. Le montant de l'atelier devra être soldé au plus tard le 15.09.2017. Pas de remboursement en cours d'année en cas d'abandon ! Pas de nouvelles inscriptions en cours d'année !

Une cotisation de 5,00 € par enfant par année scolaire est incluse dans ce prix et reversée par l'intervenant au *Förderverein*.

### 3/ Prise en charge et sortie des élèves :

Tous les ateliers commencent à 14h05 et finissent à 16h00, temps de déplacement vers les salles et change dans les vestiaires (ateliers de sport) compris.

L'intervenant s'engage à prendre en charge les élèves au point de rencontre du premier étage du bâtiment à 14h05. Les enfants sont sous sa responsabilité jusqu'à 16h00.

- Les enfants inscrits à l'étude sont sous la responsabilité de leur surveillant de l'école primaire jusqu'à ce qu'ils aient rejoint le point de rencontre.
- Les enfants non-inscrits à l'étude quittant normalement à 14h05 ne sont plus sous la responsabilité de l'école mais sous celle des parents jusqu'à ce qu'ils aient rejoint l'animateur et soient alors pris en charge par celui-ci. Les parents ne doivent pas se déplacer mais rester joignable pour pouvoir les contacter en cas d'absence de l'enfant à l'appel.

A la fin de l'atelier, l'intervenant est chargé de diriger les élèves inscrits à l'étude/la garderie vers leurs salles et de raccompagner les autres élèves vers la sortie.

Les enfants de GS doivent être récupérés par un adulte **nommément désigné** par les parents sous forme écrite.

### **INFORMATION IMPORTANTE :**

Tout au long de l'année, les parents sont tenus de signaler toute absence de leur enfant (maladie, rendez-vous, fêtes d'anniversaires...) directement à l'intervenant de l'atelier ! L'école n'est pas tenue de faire passer l'information !

Le directeur se réserve le droit d'annuler une séance en cas de besoin exceptionnel de la salle en cours d'année.